MISE EN LIGNE LE 30-03-2023

2023/liste 01

Nombre de conseillers
Présents : 09
Votants : 12
En exercice : 13

liste des délibérations du Conseil d'administration du CCAS Séance du mardi 28 mars 2023 à 14H30

En application de :

- la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;
- L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;
- Le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements ;

Le compte-rendu du Conseil d'administration du CCAS est supprimé. Ainsi, et en remplacement, la liste des délibérations adoptées à l'occasion de ce Conseil d'administration doit être publiée. Cette publication se fera par la voie de l'affichage et par la mise en ligne sur le internet de la commune.

NUMERO	OBJET	DECISON DU CONSEIL
2023 – 001	Débat d'orientations budgétaires	Approuvée à l'unanimité (12 voix pour)
2023 – 002	Adhésion au service protection des données du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude	Approuvée à l'unanimité (12 voix pour)
2023-003	Approbation du compte de gestion 2022	Approuvée à l'unanimité (12 voix pour)
2023 – 004	Approbation du compte administratif 2022 et affectation de résultat	Approuvée à l'unanimité (12 voix pour)

Fin de la séance à 15 h 15

Les délibérations ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de leur publication. Elles peuvent également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier.

Liste affichée le : 30/03/2023
Mis en ligne sur le site de la commune le : 30/03/2023

La Vice-Présidente,
Brigitte CAVERIVIERE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SIGEAN (Aude)